



Compagnie d'Arc de Jussy

Identification RNA:W023000312 Déclaration du 17 Avril 2009

Agrément Ministère de la Santé et du sport:D 02 S 914

Adhésion a la fédération Française de Tir à l' Arc : 0702022

ASSEMBLEE GENERALE DU 03 MARS 2023

Présents :

Luc BAURIN , Hervé BRUNET, Fred DELOT, Brice AVOT, Guy SERVAIS, Josette DELOT, Laura GUILLE , Annie FOULON, Baptiste POLIN, CORDIER Sebastien Elise Stéphanie, Martin CAZE, Hugo VARLET, Jacques MARECHAL, Jean DEMAGEAUX, Lionel LABARRE Didier MALASSIS, Raphael LEFEBVRE, Julien GOUJET, Franck GOUJET, Sylviane GONDRY, Marie-Christine BAURIN, Véronique DEMAREST .

Excusés avec Pouvoirs :

Lilian DUMONTIER pouvoir L.BAURIN, Léandre LEFRANC pouvoir L.BAURIN, Lize AMBRE pouvoir L.BAURIN, Matthieu MORET pouvoir L.BAURIN, BAUDY J.C pouvoir H.BRUNET, Sabine BRUNET pouvoir H.BRUNET, Isabelle PONCHARD pouvoir Josette DELOT.

Excusés sans pouvoir :

BROCQ Jean Marc et Flora, Chloé CALLENCE, Claude DESSAINT, Justine LEPAGE, LOIR Cylia Lyam et Théo, Guillaume POULET , Maelya ROLL CAMBART , BRYET Glwadys

Invités : Mr. Le Maire de Jussy Jean-Marie GONDRY, Membre de droit non excusé Yvon MORET .

Ouverture de la Séance à 18h30

Le Capitaine Luc BAURIN remercie tous les participants présents les sponsors la Mairie de JUSSY, LU MONDELEZ , PAPILLES EN VRILLES CARREFOUR CONTACT pour ses lots .

Grégory GILLINGHAM .

Mairie de Jussy pour le prêt de la salle à l'année et le terrain derrière l'église, les agents communaux pour la tonte du terrain et mise à disposition barrières tables et chaises dans les divers concours .

Le Capitaine fait rappel des créneaux d'ouverture de la salle

Adultes Mardi et Jeudi 18h00 – 20 h00

Jeunes Mercredi Après midi 14h00 – 17h00 et samedi matin 10h00 – 12 h00

Jeunes Accès à la salle avec les adultes uniquement la semaine précédent leur participation à concours et championnats

Il n'y aura pas de stage de Pâques dans le Jura pour les jeunes cette année .

Les inscriptions pour concours et championnats se font sur le site INSCRIPT'ARC ou directement auprès de l'organisateur de la manifestation .

Pour les Championnats prévenir le Président ou le Vice Président de votre participation la Cie d'Arc de Jussy prenant en charge financièrement ces inscriptions .

La Cie ne remboursera plus les frais kilométriques pour les déplacements aux différents concours ou championnat en 2023 .

MANIFESTATIONS 2023

2 Avril 2023, Abat Oiseau en matinée + collation, 14 Mai 2023 Bouquet Provincial à Macon, 2 Juillet 2023 Barbecue de la Cie, 16 Novembre 2023 tir du Beaujolais, Novembre 2023 Octobre rose, 11 et 12 Novembre 2023 concours qualificatif Jussy, 9 Décembre 2023 repas de fin d'année .

Rapport Moral 2022 :

Le Capitaine lit le rapport et donne les explications complémentaires

- Hausse du nombre d'archers (ères) fréquentant la Compagnie **46** contre **41** en 2021
- Hausse des sorties extérieures

Rapport Financier 2022 :

Parole au Trésorier qui donne les informations concernant le bilan au 31 Décembre 2022

Recettes : 12 003,31 € - dépenses : 11 840,53 € solde excédentaire de : 162,78 €
Provisions de 800,00€ Aménagement pas de tir et 1 043 € pour frais de déplacements
Championnats divers .

Mise au vote des rapports d'activités et financier 2022 :

Adoptés à, l'unanimité .

Cotisations 2023 :

Les licences 2023 la cotisation Club ne bouge pas mais en attente de la FFTA et des HDF

Adulte compétition	105 €	Jeunes	65 €
Club	92 €	Poussins	50 €
sans pratique	34 €		
Découverte	33 €		

Moins **5 €** pour le 2ème archer de la même famille sur une licence compétition ou club

Renouvellement des membres du Bureau :

1 membre sortant Josette DELOT , renouvelée au vote à, l'unanimité .

Désignation des Membres du Bureau

- Président : BAURIN Luc
- VicePrésident : BRUNET Hervé
- Trésorier : DELOT Fred
- Secrétaire : FOULON Annie
- Membre : DELOT Josette
- Membre : SERVAIS Guy
- Membre de droit : MORET Yvon
- Suppression des Adjoints

Règlement Intérieur : Mise à jour du règlement et approbation .

Porte drapeau :

CORDIER Sébastien
POLIN Baptiste

Questions diverses

Le Président fait part du projet de Beursault au Jeu d'Arc de Jussy (Terrain de l'église suite à la dénonciation de la Convention à Villequier Aumont) .

Tous les Archers peuvent commander 1 blouson sans manches chez Graphilane à Tergnier ne rien régler au magasin, leur participation de **15 €** sera à régler auprès de la Compagnie.

Entraînement terrain de l'église prévu mi- Avril , rappel de l'article 8. g) du règlement intérieur

“Accès au terrain extérieur, hors créneaux horaires, autorisé à condition impérative d'être au minimum 2 personnes (pour raisons de sécurité) “.

Rappel également qu'une tenue incorrecte et indécente n'est pas tolérée (recommandations FFTA vêtements près du corps protégeant entièrement le buste) .

Guy SERVAIS pose la question du maintien ou pas de l'entraînement du lundi à 16h salle gymnase
Luc BAURIN précise que ce créneau a été ouvert pour les retraités, ce créneau est annulé .

Guy SERVAIS pose la question de la possibilité d'avoir accès librement à la salle le week-end .
Monsieur le Maire oppose un refus (réservé aux compétitions) .

Guy SERVAIS s'étonne de la non information des tirs 3 D , nature auprès des jeunes pour mémoire au cours des passages de distinctions et tir de Pâques et Noël, les jeunes ont effectués des tirs nature et en extérieur tir 3 D et nature et run archerie .

Le Président lève la séance à 19h30 et nous invite au pot del'amitié .